



**Compte rendu du colloque :
« Classer et nommer les savoirs d'État (1750-1850) »**

Colloque international du projet de recherche ANR/DFG « Euroscientia »
Strasbourg, 27-28 novembre 2013, Maison interuniversitaire des sciences de l'homme - Alsace

Manuel Manhard, Lehrstuhl für Geschichte der Frühen Neuzeit, Universität d'Augsbourg

E-mail : <manuel.manhard@phil.uni-augsburg.de>

Alexander van Wickeren, a.r.t.e.s. Graduate School for the Humanities Cologne, Universität de Cologne

E-mail : <avwicker@uni-koeln.de>

Traduit de l'allemand par Valentine Meunier

www.valentine-meunier.de

Le colloque organisé par le groupe de recherche franco-allemand « Euroscientia » s'est attaché à explorer les pratiques de classification et de catégorisation des savoirs d'État. Les organisatrices ISABELLE LABOULAIS (Strasbourg) et PETRA OVERATH (Cologne) désignent par cette expression les savoirs empiriques, organisés en disciplines qui ont émergé et circulé durant le « Sattelzeit » (R. Koselleck) en raison de leur utilité pour l'État. Le colloque avait pour objectif de mettre en lumière les conditions d'émergence des découpages en spécialités et disciplines de ces savoirs d'État, saisissables à partir des catalogues de bibliothèques, des arbres de la connaissance ou des terminologies et l'apport d'une perspective transnationale à l'étude de ces processus de nomination et de classification.

La première session (« La fabrique des savoirs d'État ») était consacrée aux conditions et modalités de production des savoirs d'État. ANNA KARLA (Cologne) a ouvert la séance en s'interrogeant sur l'importance de l'historiographie pour l'État français à l'époque de la Restauration. Elle s'est en particulier intéressée au marché de la vulgarisation scientifique. En s'appuyant sur la prolifération des éditions de mémoires dans les années 1820, elle a non seulement analysé leurs

impulsions dans l'émergence d'une méthodologie en histoire, mais aussi leur valorisation dans le domaine étatique ou politique. La diffusion inédite des savoirs historiques par les imprimés largement diffusés accrut également la pression des cercles ultra-royalistes sur les agents de la fonction publique, les hommes d'État et les députés, dont on attendit qu'ils s'intéressent plus intensément à l'histoire contemporaine, considérée comme un savoir utile et un « remède dans la lutte contre la dynamique révolutionnaire ».

Dans la deuxième communication de la session, PIERRE-YVES LACOUR (Montpellier) a étudié les classifications qui ont sous-tendu l'organisation institutionnelle et terminologique des savoirs agronomiques vers 1800 en France. Il a commencé par aborder l'apparition et l'utilisation des mots désignant l'agriculture et les savoirs agricoles, tels qu'« agriculture », « agronomie » ou « économie rurale », en soulignant la profonde instabilité de ces définitions à l'époque. À partir de 1790, l'Institut national dissocia l'agriculture et la botanique en deux sections. Partant de cet exemple, Lacour a retracé les tendances à la différenciation institutionnelle dans le domaine des savoirs agricoles, elles-mêmes cimentées par la distinction entre botanique et agriculture dans les catalogues des bibliothèques. Il a toutefois rappelé en conclusion que la spécialisation des savoirs s'était faite très lentement au sein de la discipline agricole et que ses experts ne pouvaient pas se passer du dialogue interdisciplinaire avec la botanique et l'anatomie.

VIRGINIE MARTIN (Paris) a présenté la mutation protéiforme de la diplomatie française sous le Directoire (1795-1799). L'art de la négociation laissa place à partir de 1795 à une science diplomatique, qui chercha à identifier des intérêts nationaux susceptibles d'être partagés par d'autres pays européens. En même temps, elle s'enquit des savoirs produits par l'étranger et des savoirs encyclopédiques variés produits sur l'étranger, pour accélérer les progrès de sa propre civilisation. Le matériel hétérogène collecté fut classé par l'administration, puis mis à la disposition de certaines institutions, de savants ou encore d'une opinion publique plus vaste à des fins d'instruction publique. Si la science diplomatique perdit quelque peu de son influence politique sous Napoléon, elle possédait un caractère exceptionnel, et donc exemplaire, au sein des réformes en général éphémères des thermidoriens.

MARIE-CÉCILE THORAL (Sheffield) a été empêchée de se rendre à Strasbourg pour des raisons de santé et sa communication a donc été lue. Clôurant la session, l'intervention a montré le rôle

que l'État français attribuait aux livres militaires au 19^e siècle. Une littérature militaire composite fit son apparition dès la première moitié du siècle. Mais en France, contrairement à ce qui se passait en Prusse, l'État ne promouvait guère ces lectures. Il fallut attendre que l'opinion publique attribue la défaite de la guerre de 1870 à l'infériorité intellectuelle de ses troupes pour que l'on investisse massivement dans les bibliothèques régimentaires. Le ministère de la Guerre produisit alors une littérature militaire variée, qui fut commentée par des experts, recensée dans des bibliographies et remise aux officiers et aux petites bibliothèques militaires à des fins de lecture, de prêt ou de diffusion. Des ouvrages en langue étrangère furent également acquis ou traduits, notamment dans le but de comprendre l'organisation militaire des pays voisins.

La deuxième session (« Savoirs d'État et action publique ») a examiné les interactions entre savoirs d'État savants ou scientifiques et les pratiques de l'action publique. ERIC SZULMAN (Paris) a analysé la genèse des archives sur le savoir administratif à la fin de l'Ancien Régime au prisme de l'administration de la navigation intérieure créée en 1763. Les interactions et transferts nombreux, mais en général casuels entre administration et savants dans les grands projets de construction de canaux furent fondamentaux dans cette émergence. Prenant pour exemple la construction du canal du Charolais entre 1783 et 1791, Szulman a montré comment de multiples expertises furent mobilisées – juridiques, économiques, statistiques ou financières. La construction des canaux ne fut pas, tant s'en faut, laissée aux seules décisions des ingénieurs. Il a conclu en défendant l'idée que pour ses projets ultérieurs, l'administration s'appuya sur le corpus de savoirs contenus dans les archives de l'administration de la navigation intérieure.

Dans la deuxième intervention, PETER JONES (Birmingham) a adopté une perspective comparative pour mettre en lumière le développement des disciplines agronomiques en Grande-Bretagne, en France et dans les pays germaniques aux 18^e et 19^e siècles. Comme Lacour l'avait fait un peu plus tôt, Jones a montré que, d'un point de vue terminologique, les savoirs agronomiques ne se scindèrent des sciences camérales qu'à partir des années 1760. À compter de cette période, des méthodes scientifiques de recherche agricole émergèrent lentement en parallèle des différenciations conceptuelles, notamment grâce à un recours plus intensif à la chimie au cours du 19^e siècle. En conclusion, Jones a abordé les processus d'institutionnalisation à l'œuvre dans les fermes modèles et les laboratoires de recherche agricoles (*Forschungsstationen*), en soulignant que la recherche qui y était pratiquée exerça une grande influence sur l'administration en France et dans les pays germaniques, mais qu'en Grande-Bretagne les agronomes ne bénéficièrent pas de la même écoute de la part du

gouvernement.

ANDRÉ HOLENSTEIN (Berne) a exposé la manière dont les enquêtes furent utilisées en République helvétique (1798-1803). La première année, elles servirent de fil conducteur au ministère de l'Intérieur et au ministère des Arts et des Sciences pour mettre en place le nouveau régime. Le savoir des citoyens devait permettre d'acquérir des connaissances plus précises sur la situation actuelle de la nation et les diverses réalités locales. Les questionnaires suivaient le modèle fixé par les monarchies absolues réformatrices. Il ne s'agissait pas de promouvoir l'influence politique des citoyens, dont les fonctionnaires se méfiaient assez, parce qu'ils rechignaient à coopérer et fomentaient des émeutes. Le savoir de la population devait permettre à l'autorité publique de mener une politique rationnelle, et transformer la masse hétérogène de sujets en citoyens éclairés d'une nation homogène.

L'intervention d'HJALMAR FORS (Uppsala) a mis en évidence que l'inspection des mines en Suède se rapprochait dès le milieu du 17^e siècle des principes formulés au siècle suivant par les sciences camérales. L'objectif de l'administration des mines était d'accroître la prospérité de l'État. Cette finalité du gain et de la vente de métal influença profondément la définition des matières pertinentes dans l'exploitation minière. L'alchimie, l'astrologie et la féerie furent marginalisées et considérées comme insignifiantes pour la valeur marchande. Les points de vue chimiques et minéralogiques devinrent progressivement essentiels. Chargés de contrôler et d'améliorer les produits, les procédés, la main-d'œuvre et les structures mais aussi de diffuser les informations acquises, les inspecteurs formés et employés par l'État suédois jouèrent un rôle crucial dans les transformations des mines.

La troisième session (« Savoirs d'État et réformes administratives ») a été entièrement dédiée aux corrélations entre savoirs d'État et réformes administratives. FRÉDÉRIC AUDREN (Paris) a d'abord évoqué l'image de soi de la science du droit sous la monarchie de Juillet, qui se concevait comme une science sociale. Elle avait pour mission d'élaborer de bonnes lois conformes aux besoins de la société transformée en une nation exceptionnelle. Raison pour laquelle le dialogue avec des juristes étrangers était regardé d'un œil favorable, car il permettait de mieux cerner sa propre culture juridique. Mais on fit également appel aux sources juridiques françaises traditionnelles pour découvrir « l'esprit national », en prenant non seulement en compte la culture nationale mais aussi les spécificités locales. Dans l'ensemble, affirme Audren, les juristes français de la monarchie de Juillet s'émancipèrent de la conception législative traditionnelle et favorisèrent les réformes et expériences juridiques.

PETER BECKER (Vienne) a mis en lumière le rôle des enquêtes dans la mobilisation des savoirs qui guidèrent la réforme de l'action publique sous la monarchie habsbourgeoise. Il s'est intéressé en particulier à une nouvelle forme d'enquête auprès des citoyens élaborée en 1912, qui permit à l'État de recueillir des données sur les formes de contacts entre l'administration et les citoyens. Les personnes interrogées fournirent à l'administration des indices sur le « dysfonctionnement » de l'interaction entre des agents locaux et des entreprises ou lui suggérèrent de prendre exemple sur le système d'autonomie communale du royaume de Prusse, une idée qui s'inscrit dans le contexte de la revendication d'un État de droit. L'enquête mit clairement en évidence comment l'État consignait le savoir empirique de réseaux locaux et régionaux. Enfin, les enquêtes servirent de balise à la monarchie habsbourgeoise pour réformer les organes administratifs.

Au cours de ce colloque très riche de par la variété des questions abordées, il n'a malheureusement pas été possible de commenter et de discuter autant qu'espéré dans les trois langues du colloque (français, anglais, allemand). La nécessité de résumer ou de traduire en français les contributions allemandes a parfois entravé le débat. Ces difficultés ne doivent rien aux organisatrices, mais elles n'en pointent pas moins des obstacles qui peuvent se mettre en travers des projets de coopération franco-allemands.

De même, l'approche transnationale souhaitée par les organisatrices n'a pas été adoptée par la totalité des intervenants. Les exemples de circulation de savoirs à l'échelle transnationale évoqués dans les commentaires et débats ont à cet égard judicieusement complété les interventions et permis une perspective comparative. La plupart des communications ont en revanche révélé clairement l'importance de la classification encyclopédique ou institutionnelle des savoirs au sein des divers États ou royaumes. Dans de nombreuses régions d'Europe, la différenciation des savoirs vers 1800 a constitué une étape intermédiaire cruciale dans le cadre des efforts entrepris pour collecter de façon centralisée les savoirs d'État et pour les mettre à la disposition d'acteurs choisis qui les appliquent.

Enfin, les interventions ont été l'occasion de mener une réflexion générale sur la portée et les limites du concept de savoirs d'État. Il est manifestement impossible de les définir par l'énumération de spécialités, car l'histoire a démontré que des volets disciplinaires ou des savoirs non disciplinaires pouvaient aussi être considérés comme des savoirs d'État. Cela complique l'utilisation du concept et contraint à adopter une démarche scientifique qui s'adosse à des savoirs et acteurs concrets sur une

période précise. Mais c'est aussi là que réside la force de ce concept, qui peut ainsi contribuer à réinterroger les catégories et approches établies de l'histoire des sciences traditionnelle et déboucher sur de nouveaux résultats.

<http://euroscientia.univ-paris1.fr/>

Présentation du colloque :

Isabelle Laboulais (Strasbourg) et Petra Overath (Cologne) : Introduction

Session 1 : « *La fabrique des savoirs d'État* »

Anna Karla (Cologne) : Geschichtswissen und Geschichtspraxis im Frankreich der Restaurationszeit
Commentaire : Lothar Schilling (Augsbourg)

Pierre-Yves Lacour (Montpellier) : Les savoirs agronomiques dans la Révolution. France, 1780-1810
Commentaire : Marcus Popplow (Heidelberg)

Virginie Martin (Paris) : La diplomatie comme véhicule des savoirs savants et laboratoire des savoirs d'État : la transformation de « l'art de négocier » en une « science diplomatique » (1795-1799)
Commentaire : Hillard von Thiessen (Rostock)

Marie-Cécile Thorat (Sheffield) : Des livres au service de l'action : la bibliothèque militaire et les sciences de la guerre au XIX^e siècle (c. 1800-c. 1900)
Commentaire : Ulrich Johannes Schneider (Leipzig)

Session 2 : « *Savoirs d'État et action publique* »

Eric Szulman (Paris) : Les savoirs au service d'une action publique : mobilisation, circulation et usages des savoirs sur la navigation intérieure en France à la fin de l'Ancien Régime
Commentaire : Vincent Dubois (Strasbourg)

Peter Jones (Birmingham) : Agronomy: the Construction of a Science of Agriculture at the Turn of the Eighteenth and Nineteenth Centuries
Commentaire : Marie-Noëlle Bourguet (Paris)

André Holenstein (Berne) : Die Enquêtes der Helvetischen Republik (1798-1802/03)
Commentaire : Ségolène Plyer (Strasbourg)

Hjalmar Fors (Uppsala) : Expertise, training, and conceptions of knowledge in the Swedish state
Commentaire : Jakob Vogel (Paris/Cologne)

Session 3 : « *Savoirs d'État et réformes administratives* »

Frédéric Audren (Paris) : Le tournant spatial de la science du droit sous la monarchie de Juillet

Commentaire : Catherine Maurer (Strasbourg)

Peter Becker (Vienna): Staatswissen und Verwaltungsreformen in der zweiten Hälfte des 19. *Jahrhunderts*

Commentaire : Christine Lebeau (Paris)

Session 4 : « *Conclusions* »

avec des interventions de Dominique Margairaz (Paris) et de Daniel Roche (Paris)